



## *Le mot de la présidente*

Mesdames, Messieurs, chers membres des AVO,

Au moment de rédiger ce rapport de présidente pour les activités de l'année 2019, plusieurs sentiments se bousculent en moi: tristesse, reconnaissance et confiance !

**Tristesse** d'abord à l'évocation de notre chère conservatrice-adjointe, Marie-Paule Droz-Boillat, qui nous a quittés en novembre dernier, terrassée par la maladie, alors qu'elle se battait contre un mal insidieux tout en donnant le meilleur d'elle-même pour les AVO et en gardant l'espoir d'une rémission! Nous aurions dû aujourd'hui la remercier et la fêter pour son engagement sans faille aux côtés de Jacques Ramseyer pendant les cinq dernières années. Nous le faisons à titre posthume et avons bien conscience que ce n'est pas pareil...

**Reconnaissance** ensuite pour tout le travail accompli par Marie-Paule d'une part, mais par Jacques aussi, nos deux conservateurs, qui ont travaillé avec tant de compétence, de professionnalisme et de conviction, tout en faisant preuve d'une grande gentillesse.

**Reconnaissance** aussi pour le succès des manifestations organisées, pour les fonds récoltés, pour le rayonnement des AVO d'une manière générale. Nous sommes connus maintenant dans le canton de Neuchâtel et même au-delà, et les donateurs s'adressent directement à nous pour nous confier leurs trésors familiaux.

**Confiance** enfin en l'avenir puisque la succession de Marie-Paule et de Jacques est assurée par une équipe de conservateurs motivés, prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes, à mettre sur pied de nombreux projets. **Confiance** aussi puisque les AVO sont engagées dans le processus de réflexion et de mise en réseau des fonds documentaires à l'échelle cantonale, avec, à la clé, une reconnaissance en vue par l'Etat.

Votre présidente peut ainsi tirer un bilan positif de cette année 2019 ; en voici l'essentiel :

### **SUCCESSION DES CONSERVATEURS**

Une préparation minutieuse de la relève de nos conservateurs s'imposait. Trouver des candidats disponibles, fiables, s'intéressant à l'égo-histoire et prêts à donner du temps pour une tâche passionnante, mais parfois ardue, se révélait indispensable.

Dès janvier 2019, nous avons eu des contacts avec des historiens chevronnés ; trois personnes ont marqué un intérêt certain pour la succession : Françoise Bonnet Borel, ancienne conservatrice du Château et musée de Valangin, à la retraite mais engagée dans l'inventaire des musées neuchâtelois; David Jucker, professeur d'histoire et de français au Lycée Blaise Cendrars de La Chaux-de-Fonds, très engagé dans des associations culturelles de sa ville et Nicolas Lienert, philosophe et historien, professeur et ancien directeur d'un lycée à Zurich, passionné par les archives et qui possède une demeure au Cerneux-Péquignot qui deviendra sa résidence principale à sa retraite dans quelques mois.

D'autres amis des AVO ont promis leur aide ponctuelle : Sylviane Musy, ancienne directrice du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds et Pascal Helle, professeur à la retraite du CPLN.

Plusieurs séances tout au long de l'année nous ont permis de préparer sereinement le passage de flambeau pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et de répartir les tâches. Ainsi, Françoise Bonnet Borel fonctionnera comme conservatrice principale dès le début de l'année, rejointe au cours du printemps par David Jucker et Nicolas Liénert qui prendront petit à petit des responsabilités dans l'équipe.

L'expérience de ces dernières années nous a montré combien la tâche était importante et, en fonction des fonds récoltés, pouvait se révéler très chronophage. Ainsi, lorsque le besoin s'en fera sentir, les conservateurs feront appel à des aides extérieures pour classer les fonds particulièrement volumineux.

Un poste pour le défraiement de ces aides ponctuelles figurait déjà au budget des AVO et nous vous suggérons de le maintenir dans la proposition de budget 2020.

## **RAYONNEMENT DES AVO**

Nous poursuivons nos efforts pour le rayonnement des AVO ; ainsi, à fin février, j'ai eu le plaisir de participer à la Matinale de *La Première* en première partie de l'émission. Riche expérience qui a permis aux auditeurs de Suisse romande de mieux connaître nos activités.

En mai, c'est à l'assemblée générale de Memoriav, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, que j'ai été conviée. J'y ai tissé des contacts avec ses responsables, qui pourraient se révéler fort utiles.

Il nous paraît toujours aussi important d'organiser des *lectures* de documents issus de nos fonds qui contribuent à nous faire connaître. Cette année, dans le cadre des « Lundis des Mots », nous avons offert une soirée intitulée « Ces chers enfants... » avec des textes sur l'enfance et la jeunesse qui ont particulièrement plu au nombreux public qui se pressait à la salle de lecture de la BPUN.

Je tiens ici à remercier très chaleureusement celles et ceux qui ont accepté le défi de prêter leur voix aux « muets de l'histoire », de faire « revivre » ces textes : les membres du comité des AVO : Marie-Aldine Béguin, Sylvie Béguelin, Daniel Bornoz, Martine Noirjean de Ceuninck, Jacques Ramseyer, Laurent Tissot et Antoinette Béguin, ainsi qu'Yves Bourquin et Willy Haag.

A la suite du colloque de 2018 qui marquait les 15 ans des AVO, nous avons préparé la publication de la plupart des contributions faites à cette occasion, enrichie de quelques textes s'inscrivant dans la thématique des voyages. Intitulé « *Dévoiler l'ailleurs, Correspondances, carnets et journaux intimes de voyages* », l'ouvrage sortira de presse en mars 2020 aux éditions Alphil. Je tiens ici à remercier chaleureusement Laurent Tissot et Jacques Ramseyer pour leur travail de contact, de mise en forme et de relecture.

Une journée destinée à nos membres et amis a permis la visite, en novembre, des expositions temporaires du Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds et du Musée des Moulins du Col-des-Roches, sous la direction de leurs conservatrices, Mmes Diane Skartsounis et Caroline Calame. Très beau moment convivial qui nous a permis de voir comment elles avaient mis en évidence les livres de raison et autres écrits personnels des Montagnes *neuchâteloises* aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITE

Les liens avec l'Institut d'Histoire de l'Université de Neuchâtel restent essentiels pour nous. Le professeur Laurent Tissot, arrivé à la retraite, continue de siéger dans notre comité jusqu'à ce que Mme Kristina Schulz qui lui a succédé à la tête de l'Institut d'histoire et qui tient à poursuivre la collaboration avec les AVO, soit bien installée dans la région.

Vous le savez, un des buts des AVO est la mise à disposition de nos fonds à des étudiants de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. Ainsi, les étudiants du professeur Laurent Tissot, dans le cadre d'un séminaire de master consacré aux écrits du voyage, ont pu se familiariser avec des sources inédites. Cela a permis aux meilleurs d'entre eux de présenter leurs travaux en 2019, dans le cadre des Mardis du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, en février, et lors de notre assemblée générale en mars 2019.

Mme Aline Colin, une étudiante de M. Gianenrico Bernasconi a également travaillé sur un fonds AVO pour son travail de master intitulé : « *Les récits de course d'Henri Baldrachi, entre histoire de l'alpinisme et écriture de soi.* »

## LE COMITE

*Le comité* s'est réuni à deux reprises, en janvier et en septembre 2019, pour traiter les affaires courantes, préparer la relève des conservateurs et veiller au bon fonctionnement et à l'avenir de l'Association.

Nous avons ainsi évoqué le problème de la place pour entreposer nos fonds (les compactus mis à la disposition par la BPUN ne seront sans doute plus suffisants d'ici quelque temps), et des locaux mis à la disposition des conservateurs pour travailler. Plusieurs pistes sont envisagées.

Les AVO sont victimes de leur succès. Avec plus de 150 fonds, dont certains sont très volumineux, avec le nombre de nouveaux dépôts chaque année, il convient de réfléchir à notre politique d'acquisition: doit-on tout accepter ou non ? Nous nous penchons sur ce problème.

**Et la cotisation, qui est de CHF 20.- par année et de 10.- pour les aînés, est-elle suffisante quand on pense à toutes les activités de l'Association ?**

Nous avons conscience d'être aujourd'hui à un moment clé pour les AVO. Une nouvelle équipe arrive, le nombre de nos fonds ne cesse d'augmenter. Nous devons prévoir l'avenir et anticiper, ce d'autant plus que le monde archivistique neuchâtelois est en pleine mutation et que nous sommes appelés à y jouer un rôle.

## COMMISSION DES FONDS DOCUMENTAIRES

Je vous ai annoncé, lors de notre dernière assemblée générale, la création par le Conseil d'Etat, d'une commission des fonds documentaires composée de dix membres et présidée par M. Alain Ribaux, chef du Département de la Justice, de la Sécurité et de la Culture. Plusieurs institutions y sont représentées, dont les AVO, les bibliothèques des grandes villes, les Archives de l'Etat, l'Université, le CEJARE (Centre jurassien d'archives et de recherches

économiques), ainsi que la Protection des Biens culturels. La première séance s'est tenue en mai, une deuxième en novembre 2019.

Un groupe de travail, mené par Lionel Bartolini, archiviste cantonal, travaille en amont et formule différentes propositions discutées ensuite en commission. Les idées et les objectifs ne manquent pas : travailler en réseau, développer des centres de compétences, définir des mandats de prestations, se pencher sur la problématique de la numérisation et établir un catalogue de ce qui existe dans ce domaine.

L'objectif premier consiste à définir une politique d'acquisition commune à toutes les institutions. Nous y travaillons actuellement et d'ici fin 2021, un document sera validé.

Les AVO pourraient aussi devenir un centre de compétences avec des missions spécifiques, ce qui représente une excellente opportunité pour nous et représente, de fait, une reconnaissance institutionnelle telle que nous l'appelions de nos vœux.

## REMERCIEMENTS

Il s'agit maintenant de *remercier chaleureusement* les institutions et les privés qui nous soutiennent financièrement, en particulier la Loterie Romande bien sûr, pour son appui indéfectible.

Je ne voudrais surtout pas oublier d'associer à ces remerciements la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel et son directeur Thierry Chatelain pour les locaux mis à disposition, mais aussi pour les nombreux encouragements qu'il nous prodigue ; merci aussi à Sylvie Béguelin, directrice de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds qui compte associer les AVO à ses projets de réorganisation des archives, compte associer les AVO ; merci encore aux Archives cantonales avec M. Lionel Bartolini et aux Archives de la Ville de Neuchâtel avec M. Olivier Girardbille pour leur soutien, aux « Lundis des Mots » qui nous intègrent dans leur programme.

Ma reconnaissance va également à tous ceux et celles qui nous ont remis des fonds : c'est souvent une partie de l'histoire de leur famille, d'eux-mêmes qu'ils nous confient ; ce n'est pas un geste anodin et je tiens à leur dire combien nous sommes fiers de pouvoir conserver leurs documents et les mettre en valeur.

Et je terminerai en remerciant chaleureusement les membres du comité des AVO, qui ont été d'une aide tellement précieuse en 2019, notre trésorière Marie-Aldine Béguin, et surtout notre conservateur Jacques Ramseyer pour l'année 2019, qui s'est engagé pleinement dans sa tâche et avec lequel collaborer a été un réel plaisir. J'y associe bien entendu avec émotion notre chère Marie-Paule Droz Boillat qui était à ses côtés jusqu'à la fin de l'été. Sa personnalité lumineuse, sa discrétion, son respect pour les autres, son intelligence, sa chaleur humaine nous manqueront.

Antoinette Béguin

Neuchâtel, juin 2020, en prévision de l'assemblée générale des AVO